
TROISIÈME LETTRE

Sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, par M. FRESNEL.

A. M. J. MOHL, A PARIS.

Le Caire, août 1837.

Monsieur,

Je ne saurais assez vous remercier de l'intérêt que vous prenez à mes travaux et de la nécessité où vous me mettez de les poursuivre.

Aussi vous comprenez que mon premier besoin n'est pas de vous donner la suite des Journées et rencontres selon l'ordre d'Ibn-Abd-Rabbouh (ordre plus chronologique que je ne l'avais cru d'abord), mais bien de vous offrir un des morceaux qui vous *affriandent*. Je commencerai donc cette fois par la dernière de toutes les traditions consignées dans la *Seconde perle*, parce qu'un roi de Perse, Kistrâ, fils de Hourmouz, que vous nommez, je crois, Khosrou-Parwîz, y joue le principal rôle, ou plutôt y met toutes les figures en mouvement.

Je viens de dire que l'ordre des journées est plus chronologique que je ne me l'étais figuré. Ma prépossession tenait à la mention faite, dès le début, d'un Noumân, fils de Moundhir, évidemment

roi de Hîrah. Voyez ma première lettre à M. Benjamin Duprat, journée de Manidj, page 28. Un peu plus loin, page 39, à propos de la rencontre de Khâlid avec Hârith chez Aswad, fils de Moundhir, le Râwî d'Ibn-Abd-Rabbouh nous dit que cet Aswad était frère de Noumân, fils de Moundhir, sans autre désignation. Le *Kitâb-alaghâniyy*, en racontant la mort de Schâs, fils de Zouhayr, et ensuite celle de Khâlid, fils de Djasar, parle également d'un Noumân, fils de Moundhir, roi de Hîrah. Or ne connaissant pas d'autre Noumân, fils de Moundhir, que le prince surnommé Aboû-Ckâboûs, dont M. de Sacy place l'avènement au trône en l'année 588 de J. C. et dont vous lirez l'histoire dans la Journée d'Ayn-Abâgh, j'avais rapporté les premières traditions du *Kitâb-alickd* à une époque plus récente que celle à laquelle elles appartiennent en réalité. Mais le fait est que le petit nombre de degrés contenus dans les généalogies de Zouhayr, de Khâlid, son meurtrier, et de Hârith, meurtrier de Khâlid, ne permet pas de supposer que ces personnages aient vécu au temps de Noumân Aboû-Ckâboûs, contemporain de Mahomet et de Khosrou-Parwiz. Je m'étais aperçu de cette impossibilité, lorsque j'écrivis la dernière partie de ma seconde Lettre, et je vous en ai dit un mot. L'Aswâd, fils de Moundhir, qui figure dans la tradition relative au meurtre de Khâlid, ne peut donc pas être le frère de Noumân Aboû-Ckâboûs. Mais rien ne s'oppose pour le moment à ce que ce soit le prince dont M. le baron

de Sacy place l'avènement au trône en 460, c'est-à-dire cent-onze ans avant la naissance de Mahomet.

Quant au Noumân de notre tradition, Aboulféda le dit fils d'Amroulckays (*Hist. anteislam. p. 140*) :

ولما كان من خالد بن جعفر ما كان من قتل زهير
خان وسار الى النعمان بن امرء القيس الخمي ملك الحيرة
واستجار به

Or le seul *Noumân*, fils d'*Amroulckays*, qui figure dans son catalogue des rois de Hîrah, est Noumân le Borgne, qui, selon le tableau chronologique de M. de Sacy, avait régné de l'an 400 à l'an 430 de notre ère.

Je lis ce qui suit dans l'extrait de Hamzah publié par Schultens (*Hist. Imp. vetust. Joctan. pag. 36*) :

ثم ملك حسان بن عمرو بن تبع وهو الذي اتاه
خالد بن جعفر بن كلاب في اسارى قومه فاطلقهم له
فدحه خالد ابن جعفر وكان ملكه سبعا وخمسين سنة

Suivant le tableau chronologique des rois du Yaman, l'avènement au trône de Hassan, fils d'Amr, daterait de l'an 455, et la durée de son règne n'aurait été que de vingt-trois ans.

Si les deux historiens accusent vrai, et si le Noumân dont parle Aboulféda est bien Noumân le Borgne, il y a erreur dans l'un des deux tableaux, car Khâlid, assassiné à la cour du roi de Hîrah en 430 au plus tard, n'a pas dû reparaitre à la cour

du Toubba en 455. — Néanmoins toutes ces dates sont assez voisines l'une de l'autre, et assez éloignées du règne de Noumân Aboû-Ckâboûs pour que nous soyons dès à présent en droit d'affirmer, 1° qu'il ne peut pas être question de ce Noumân dans le drame qui commence par le meurtre de Zouhayr et finit par celui de Hârith, assassin de son assassin; 2° que l'action tout entière est bien antérieure à la naissance de Mahomet.

Il nous reste à calculer approximativement l'époque de la mort de Khâlid, en prenant pour base sa généalogie et celles de Hârith et de Zouhayr, comparées à celle de Mahomet. Mais avant de procéder à ce calcul, il ne sera pas inutile de rapprocher les quatre dates indiquées par les tableaux chronologiques de M. de Sacy, pour les trois coïncidences historiques dont je viens de parler, et pour un quatrième synchronisme fourni par le *Kitâb-alaghâniyy*.

I. Si Khâlid, fils de Djafar, fut tué à la cour d'Aswad, fils de Moundhir, supposé roi de Hirah, sa mort dut arriver de l'an 460 à l'an 480, ou vers l'an 470 de J. C. (terme moyen), cent et un ans avant Mahomet.

II. Si ce fut à la cour de Noumân le Borgne, sa mort eut lieu de l'an 400 à l'an 430, ou vers l'an 415, cent cinquante-six ans avant Mahomet.

III. S'il parut à la cour de Hassân, fils d'Amr, roi du Yaman, ce dut être de l'année 455 à l'année 478, ou vers l'année 467, cent-quatre ans avant Mahomet.

La troisième date peut se concilier avec la première, mais non avec la seconde. Il semble donc que le Noumân de notre tradition ne serait pas Noumân le Borgne, mais plutôt un de ses petits-fils, lequel aurait régné avant l'Aswad, et ne se trouverait point dans la liste d'Abou'lféda.

IV. Le quatrième synchronisme est donné par ce passage de l'*Aghâniyy* :

فلحق الحارث بالشام بملك من ملوك غسان يقال له النعمان
ويقال هو يزيد بن عمرو الغساني

Il nous apprend que Hârith (l'assassin de Khâlid, fuyant la colère d'Aswad), se rendit en Syrie près d'un roi de la famille de Ghassân, qui se nommait Noumân, et le Râwî ajoute : D'autres disent que le prince ghassânide chez lequel il se réfugia était Yâzîd, fis d'Amr.

Le *Kitâb-alickd* ne parle que de Yazîd. Voyez la journée de Houraybah, p. 59 de la Lettre à M. B. Duprat. J'ai observé, p. 63, que ce Yazîd manque dans le catalogue des rois de Ghassân. Je crois le retrouver dans ce vers d'Abou-Oudhaynah, cousin germain d'Aswad :

قَتَلْتُ عَمْرًا وَتَسْتَبِقِي يَزِيدَ لَقَدْ
رَأَيْتَ رَأْيًا يَجْرُ الْوَيْدُ وَالْحَرَبَا

Hist. anteislam. pag. 124.

Quant au Noumân, roi de Ghassân, dont parle l'*Aghâniyy*, il est probable que c'est ou Noumân

Alassghar, frère et successeur du Djefnah qui fit la guerre à l'Aswad, ou Noumân, fils d'Amr, que M. de Sacy fait naître en 457, parce que l'époque où ces princes ont vécu, selon le tableau chronologique des rois de Ghassân, ne s'éloigne point de la date indiquée pour les deux synchronismes du *Kitâb-
alickd* et de Hamzah (n° I et III).

Voilà donc un concours de témoignages qui, d'après les tableaux de M. de Sacy, tendraient à placer l'événement dont nous nous occupons environ un siècle avant Mahomet.

Mais cette date souffre trop de difficultés. Pour n'en citer qu'une, elle reporterait le commencement de la guerre entre les tribus d'Abs et d'Amir à une trop grande distance de la guerre de Dâhis.

Passons au calcul des générations, que je regarde avec le savant Reiske comme le fil au moyen duquel on sortira du labyrinthe, *حيث يقول* (*Tharafæ moallaka proleg.* p. xxvj) :

« In Arabum historia sine stemmatum notitia
« nihil intelligi posse didici experientia, et unice
« hujus ope credo chronologiam arabicam posse in-
« vestigari. »

Et commençons par déterminer la longueur des générations de Ckays-Aylân, comparées à celles de Moudrikah, tout comme nous avons fait, au point de départ, pour les générations de Rabîat-alfaras, à propos de Koulayb-Wâil. Le synchronisme qui servira de base à nos recherches est fourni par

le *Kitâb-alaghâniyy*, où l'on trouvera ce passage, touchant la bataille de Schib-Djabalah :

وكان (يوم) جيلة قبل الاسلام بسبع وخسين سنة
 قبل مولد النبي صلعم بسبع عشرة سنة وولد النبي
 صلعم عام الفيل ثم أوجي إليه بعد أربعين سنة وقبض
 وهو ابن ثلاث وستين سنة وقدم عليه عامر بن الطفيل
 في السنة التي قبض فيها وهو ابن ثمانين سنة

Voici la généalogie d'Amir, fils de Toufayl :

AMIR, fils de Toufayl, fils de Mâlik, fils de Djafar, fils de Kilâb, fils de Rabiâh, fils d'Amir, fils de Ssa-saah, fils de Mouâwiyah, fils de Bakr, fils de Hawâzin, fils de Manssour, fils d'Ikrimah, fils de Khas-safah, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudâr, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (dix-neuf générations).

Il y a, comme on voit, entre l'âge viril d'Adnân et la naissance d'Amir, dix-huit générations. Entre l'âge viril d'Adnân et la naissance de Mahomet, il y en a vingt. Or puisque cet Amir, âgé de quatre-vingts ans, vit Mahomet âgé de soixante et trois ans, il est bien clair que les dix-huit générations de la ligne d'Amir, augmentées de quatre-vingts ans, sont équivalentes aux vingt générations de la ligne de Mahomet, augmentées de soixante et trois ans. Nous avons évalué ces vingt générations à six cent vingt-sept-ans; quant aux années de l'âge de Mahomet et de l'âge d'Amir, fils de Toufayl, il faut observer

que ce sont des années lunaires. Or soixante et trois années lunaires représentent à peu près soixante et une années solaires, qui, ajoutées à six cent vingt-sept, donnent un total de six cent quatre-vingt-huit. Nous venons de dire que cette somme est égale au nombre d'années embrassé par les dix-huit générations de la ligne d'Amir, augmenté de l'âge d'Amir lors de son entrevue avec Mahomet, c'est-à-dire de quatre-vingts ans lunaires ou environ soixante et dix-sept ans solaires. Si donc on retranche soixante et dix-sept de six cent quatre-vingt-huit, le reste, six cent onze, représentera l'intervalle occupé par les dix-huit générations de la tige de Ckays-Aylân. Une génération ckayside est donc égale à $\frac{611}{18}$, ou environ trente-quatre ans.

Ce résultat, irrécusable pour la tribu d'Amir-ibn-Ssassaah, et que je crois pouvoir étendre à toutes les tribus de Ckays-Aylân, prouve la fausseté de ce que j'ai avancé dans ma lettre à M. B. Duprat, lorsque j'écrivais, p. 78, à propos des générations de la ligne de Mahomet comparées à celles de la ligne d'Amir-ibn-Ssassaah : « Les premières sont toujours « plus longues que toutes les autres générations « arabes. » Et ailleurs, page 79 : « Maintenant, pour « toutes les autres tribus arabes, qui ne sont ni aussi « tranquilles que Ckourayseh, ni aussi belliqueuses « que Bakr et Saghlib, quoi de plus naturel que de « prendre une moyenne, etc. ? »

Les deux propositions sont donc deux erreurs capitales. Le fait est que les seules tribus de la tige de

Rabiât-al-faras, et en particulier celles de Bakr et Taghlib, se distinguent par la brièveté de leurs générations, ainsi que je l'ai prouvé dans la Lettre à M. Duprat. Mais cela paraît tenir, d'une part, à l'insalubrité du Tihâmah où demeuraient ces tribus, et de l'autre, à la puberté précoce des habitants de cette contrée. Quant aux générations bédouines autres que celles de Rabiât-al-faras, elles sont aussi longues ou même plus longues que les générations mecquoises, sans doute parce que le climat des régions occupées par les tribus auxquelles elles se rapportent est au moins aussi favorable à la longévité que celui de la Mecque.

Observons, en passant, que l'erreur que je viens de relever infirme un des résultats de mon premier travail, nommément la date que j'ai assignée comme limite inférieure de la bataille de Khazâz; en effet, les treize générations d'Amir à Adnân, comptées à raison de 34 ans l'une, représentent un laps de 442 ans, qui, retranché de 627, donne 185 pour le plus petit nombre d'années qui a dû s'écouler entre la bataille de Khazâz et la naissance du prophète, selon l'opinion d'Abou-Amr, fils d'Alalâ. (Remarquez que je compte maintenant Ckays-Aylân pour deux degrés, d'après le système généalogique exposé dans une des sections du *Kitâb-alickd*; c'est une correction à faire aux généalogies d'Ibn-Ckoutaybah ¹⁾). Koulayb étant né environ 103 ans avant

¹⁾ M. Perron, l'un des élèves les plus distingués de M. Caussin de Perceval, aujourd'hui professeur de chimie et de physique à

Mahomet, il ne reste plus que 82 ans d'intervalle entre sa naissance et la limite inférieure de la date de la bataille de Khazâz, ce qui se concilie beaucoup mieux avec les nouvelles données extraites de la vie de Zouhayr, fils de Djanâb, le Kalbide, et insérées dans ma seconde lettre. — Il est à peine nécessaire d'observer que les très-anciennes batailles de Soullân et d'Albaydâ se trouvent rapprochées de la même quantité que la bataille de Khazâz ; et comme nous avons vu que la limite inférieure de ces journées en est aussi la limite supérieure, il s'ensuit

l'École de médecine de Ckassr-alaynî, veut bien entreprendre, malgré ses nombreuses occupations, de faire connaître au public européen cette portion intéressante du *Kitâb-alikhd*. Je puis vous répondre que ce sera traduit en conscience, car je ne connais ni en Europe ni en Égypte un homme plus laborieux ou plus consciencieux que M. Perron, et ces qualités ont ici bien plus de prix qu'en Europe, parce qu'elles y sont extrêmement rares, et en vérité il faut ou beaucoup de vertu ou de bien heureuses dispositions pour conserver sous le ciel d'Égypte l'activité septentrionale.

J'ai reçu une lettre de M. Perron, datée du 8 septembre, dans laquelle il annonce son intention de continuer le travail de M. Fresnel, et je prends la liberté d'en extraire le passage suivant : « Nous avons pensé, dès le moment où nous avons commencé nos réunions, que la base première à poser était la détermination des familles et des tribus arabes, leurs ramifications, leurs parentés, etc. et tout d'abord je me suis chargé de la traduction des *Généalogies* du *Kitâb-alikhd*. C'est certainement ce qu'il y a de plus complet à cet égard ; mais le malheur, dans les manuscrits, c'est leur incorrection, et dans des faits de généalogie l'inconvénient est encore plus grand que dans toute autre direction ; aussi cette traduction demande-t-elle une grande attention et un travail continu de vérification. Le manuscrit que j'ai est conforme à celui de M. Fresnel, mais j'ai découvert l'existence d'un autre manuscrit au Caire, et je suis sur la voie qui pourra me conduire à obtenir du possesseur de collationner mon manuscrit avec le sien. J'espère terminer dans un mois et demi environ cette traduction des *Ansab*. Je crois que par là on pourra rapprocher les événements qui se rapportent aux noms, et arriver à poser le fil chronologique dans une ligne à peu près satisfaisante. Aussitôt que j'aurai terminé, j'enverrai au Journal asiatique le produit de ce travail. »

(Note de M. J. Mohl.)

que la plus ancienne affaire dont les Arabes eussent conservé le souvenir à l'époque de l'islamisme, l'affaire d'Albaydâ, ne remontait guère qu'à deux siècles avant Mahomet. — La bataille de Khazâz ayant précédé de 185 ans la naissance du prophète, correspondrait à l'année de J. C. 386. Or Nouwayriyy (*Hist. Imp. vetust. Joctanid.* p. 77) veut que cette bataille ait été livrée sous le règne de Ssabân, roi du Yaman, qui, selon le tableau chronologique de M. de Sacy, ne serait monté sur le trône qu'en 399. Comme M. de Sacy lui donne 41 ans de règne, il faudrait, pour concilier sa chronologie avec le synchronisme de Nouwayriyy, que la bataille de Khazâz eût été livrée de l'an 400 à l'an 439 de notre ère. Or aujourd'hui, en adoptant l'année de J. C. 386 pour la date de cette bataille, je ne suis plus qu'à 14 ans de distance de la limite supérieure déduite du tableau de M. de Sacy, tandis qu'en rapportant ce grand événement à l'année 511 de J. C. M. Caussin de Perceval se placerait à 72 ans de la limite inférieure. Quoique je ne sois nullement disposé à changer ma date corrigée (386 de J. C.) contre une de celles que comporterait le tableau de M. de Sacy, néanmoins je ne suis pas fâché de me trouver, sur ce point, un peu plus près que M. Caussin des données « du sage dont la conjecture vaut mieux que la certitude de l'ignorant. » (*Examen d'une Lettre de M. F. Fresnel, etc.* p. 6.) Remarquons en dernier lieu que, si l'on admet avec Nouwayriyy que la bataille de Khazâz fut livrée

sous le règne de Ssahbân, il faudrait supposer une erreur d'un siècle dans le tableau chronologique des rois du Yaman, pour concevoir que Koulayb-Wâïl, contemporain d'Abd-al-Moultalib, ait pu y assister. — Voilà, il faut l'avouer, des raisons qui militent en faveur du sentiment d'Abou-Amr, fils d'Alalâ.

Je reviens aux personnages dont nous avons à calculer l'époque : Zouhayr, fils de Djadhîmah; Khâlid, fils de Djafar, et Hârith, fils de Zhâlim. Voici leurs généalogies :

ZOUHAYR, fils de Djadhîmah, fils de Rawâhah, fils de Rabîah, fils de Nazin, fils de Hârith, fils de Ckoutayah, fils d'Abs, fils de Baghîd, fils de Rayth, fils de Ghatafân, fils de Sad, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (dix-sept générations).

KHALID, fils de Djafar, fils de Kilâb, fils de Rabîah, fils d'Amir, fils de Ssassaah, fils de Mouâwiyah, fils de Bakr, fils de Hawâzin, fils de Manssour, fils d'Ikrimah, fils de Kkhssafah, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (dix-sept générations).

HARITH, fils de Zhâlim, fils de Ghayzh, fils de Mourrah, fils d'Arof, fils de Sad, fils de Dhoubyân, fils de Baghîd, fils de Rayth, fils de Ghatafân, fils de Sad, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Moudar, fils de Nizâr, fils de Maadd, fils d'Adnân (seize générations).

Les dix-sept générations d'Adnân à Zouhayr ou

à Khâlid représentent un laps de 577 ans. C'est le nombre d'années qui a dû s'écouler entre l'âge viril d'Adnân et celui de Khâlid ou de Zouhayr. Quant à Hârith, fils de Zhâlim, sa généalogie offre un degré de moins que les deux premières, quoique les traditions de l'*Aghâniyy* le représentent comme plus jeune que Khâlid. Il est évident que nous ne devons pas tenir compte de cette différence, mais nous attacher au chiffre indiqué par les deux autres généalogies. — Nous avons compté les générations de la ligne de Mahomet à raison de 31,35 l'une (longueur moyenne), d'après la correction indiquée dans la Lettre à M. B. Duprat, page 78, et nous avons eu 627 ans pour l'intervalle entre l'âge viril d'Adnân et la naissance du prophète. — Retranchons de 627 le nombre précédemment calculé, 577, et le reste 50 représentera l'intervalle entre la mort de Khâlid (supposé dans sa force) et la naissance de Mahomet.

Voilà donc 50 ans, au lieu d'un siècle indiqué par les synchronismes relatés ci-dessus, d'après les tableaux de M. de Sacy.

Il me semble qu'il n'y a pas lieu à hésiter entre ces deux résultats. Nous savons que la guerre de Dâhis dura 40 ans — or, selon une tradition rapportée par Maydânyy, cette guerre n'aurait fini que vers le commencement de l'islamisme, puisque cette tradition nous apprend qu'au moment de la paix le règlement des comptes entre Abs et Dhoubyân se trouva modifié par la loi nouvelle. Si cette

donnée est exacte, le commencement de la guerre de Dâhis coïnciderait à peu près à l'époque de la naissance du prophète. D'autre part, Aboulféda nous dit (*Hist. anteislam.* pag. 140) que le meurtre de Khâlid engendra un système de guerre dont le dernier événement fut la bataille de Schib-Djabalah. — Selon l'*Aghâniyy*, cette bataille fut livrée 17 ans avant la naissance de Mahomet, et, selon le *Kitâb-alickd*, l'année même de sa naissance. — Mais nous avons vu qu'à l'époque de la bataille de Schib-Djabalah la guerre de Dâhis avait éclaté entre Abs et Dhoubyân : or le seul moyen de concilier ce fait avec la tradition de Maydâniyy est d'accepter la date donnée par le *Kitâb-alickd*. Si l'on rejette la tradition de Maydâniyy et que l'on adopte la date assignée par l'*Aghâniyy* à la bataille de Schib-Djabalah, les guerres engendrées par le meurtre de Khâlid n'auraient duré que 33 ans. — Dans l'autre hypothèse, elles auraient duré 50 ans; mais, dans un cas comme dans l'autre, il est difficile de croire que la guerre de Dâhis ait éclaté vers le temps de la mort de Khâlid, ainsi que je l'avais avancé dans ma première lettre, et que M. Caussin de Perceval paraît l'avoir admis; car alors cette guerre aurait duré 80 ans au moins, et tous les historiens arabes s'accordent à dire qu'elle n'eut que la moitié de cette durée.

L'embarras où nous jette la nécessité de faire concourir des guerres qui ont eu certainement une partie commune dans la série des temps, augmen-

terait encore si l'on s'attachait aux dates indiquées par les tableaux chronologiques de M. de Sacy pour les règnes des princes avec lesquels nos personnages se sont rencontrés; car il faudrait alors reporter à un siècle avant Mahomet le meurtre de Khâlid et le commencement de la première guerre. Remarquez aussi que les bases de mon calcul généalogique réunissent toutes les conditions propres à rapprocher de Mahomet l'époque que nous cherchons à déterminer.

1° Les générations de Ckays-Aylân sont de 34 ans, tandis que celles de Moudrikah ne sont que de 31-35;

2° Je compte Ckays-Aylân pour deux degrés, — Ckays, fils d'Aylân;

3° Je n'ai point égard à la généalogie de Hârith parce qu'elle a un degré de moins que celles de Khâlid et de Zouhayr, ses contemporains.

Mais les difficultés que je viens d'exposer ne sont pas les seules. Le *Kitâb-alikd* ne met qu'un an d'intervalle entre le combat de Bahrahân et la bataille de Schib-Djabalah, qui fut la dernière; et dans le récit de cette bataille il parle d'un Noumân, fils de Moundhir, qui fournit des secours à Lackît. Heureusement l'*Aghâniyy* ne dit pas un mot de tout cela.

Qu'est-ce donc que le Noumân, fils de Moundhir, qui fait la guerre à Hârith dans toutes les versions de cette tradition? Ne serait-ce point le roi de Hîrah retrouvé par M. Saint-Martin? Car j'ai ouï dire que M. Saint-Martin avait retrouvé un roi

arabe égaré depuis longtemps. Je vous prie de me faire connaître le mémoire où il revit.

J'ai alludé, dans le cours de cette discussion, à l'Examen de ma première lettre par M. Caussin de Perceval; mais je n'ai encore rien dit de l'impression totale que cet examen a laissée dans mon esprit. Cette impression est tout en faveur de M. Caussin. Cette critique n'est ni hostile ni amicale; elle est ce que doit être une critique, sévère et sincère; et en vérité je me félicite d'avoir donné lieu à un travail aussi intéressant sur le sujet qui m'intéresse le plus. Je n'accepte point toutes les assertions qu'il renferme; mais il en est plusieurs dont je reconnais la justesse ou qui ont ébranlé mes préconceptions sur quelques points non encore approfondis. De mon côté, j'ai reconnu dans ma première lettre, annoncé dans la seconde et signalé dans celle-ci, des erreurs que M. Caussin ne paraît pas avoir remarquées. J'aurai soin de relever les autres dans l'occasion, et je m'estimerai heureux si à nous deux, ou plutôt à nous trois (Dieu me préserve d'oublier les secours du schaykh Mouhammed-Ayyâd), nous parvenons à débrouiller le chaos du siècle qui a précédé Mahomet. J'appelle donc de tous mes vœux un second *examen* sur les deux lettres qui vous sont dédiées; et il me semble que les cinq mémoires (mes trois lettres et les deux examens), étant fondus en un seul, formeraient un volume digne de figurer à côté du *Specimen historię Arabum*.

Je suis certain d'avance que le savant professeur qui a bien voulu faire connaître mon travail dans un monde auquel il n'était pas adressé lira la mort d'Antar, son héros favori, et celle de Rabiâh, fils de Moukaddam, l'un des miens, avec autant d'intérêt que j'ai lu son examen critique. Personne, je l'espère, ne verra dans cette troisième lettre le désir de rendre leçon pour leçon. La digression relative à la mort d'Antar (et ce n'est pas la première digression que je me permets) est ici tout naturellement amenée par le récit de la mort de Rabiâh, fils de Moukaddam, qui se trouve en abrégé dans le *Kitâb-alickd* et tout au long dans l'*Aghâniyy*. Cherchant toujours, comme je l'ai annoncé dès le début, à rassembler des matériaux pour reconstruire l'histoire des Arabes au 1^{er} siècle avant l'islamisme, il m'importait beaucoup de déterminer une bonne fois la valeur *historique* de la vie d'Antar; or je crois que les deux extraits qui terminent cette lettre sont de nature à décider la question.

Vous trouverez ci-joint un specimen d'industrie africaine. Ahmad-effendi et son neveu le haggi Haçan, tous les deux nés à Alger et fixés au Caire, où ils jouissent de la protection française, ont établi chez eux une presse lithographique à l'aide de laquelle ils se proposent de faire revivre plusieurs textes importants, en commençant par des extraits du *Kitâb-alickd* et du *Kitâb-alaghâniyy*. Les relations d'Ahmad-effendi avec les personnages les plus distingués de cette ville lui promettent toutes les fa-

cilités possibles dans la recherche et l'obtention des bons manuscrits. Les habitudes laborieuses que le haggi Haçan a contractées en Angleterre et en France, et le goût de l'oncle et du neveu pour la perfection, sont des garants d'une bonne exécution typographique; et quant à la correction des textes, la science du schaykh Mouhammed nous en répond, puisqu'il veut bien se charger de revoir les épreuves.

Le spécimen que les éditeurs vous envoient (au nombre de trois cents exemplaires¹) et qu'ils vous prient d'insérer dans le Journal asiatique, n'est à leurs yeux qu'un grossier essai; c'est moi qui les ai empêchés de recommencer la première feuille; mais ils n'en sont pas contents et veulent arriver dans les feuilles suivantes à un bien plus haut degré de perfection. Puis-je espérer que la Société asiatique de Paris voudra se charger, soit médiatement, soit immédiatement, du débit de leurs livres en Europe?.....

Je désespérais encore tout dernièrement de voir le pays que je considère comme ma terre classique; — mais il était écrit que ma vie entière se passerait en voyages. Je pars donc pour l'Arabie avec le

¹ Il n'est encore arrivé qu'un paquet contenant cent exemplaires du specimen; les deux cents autres sont annoncés, de même que trois cents exemplaires d'une seconde feuille. Les lecteurs du Journal les trouveront dans un des cahiers suivants, mais le tirage du Journal asiatique étant de quatre cent cinquante exemplaires, il y aura nécessairement une partie de l'édition qui ne contiendra pas ces feuilles. — J. M.

désir de parcourir en tout sens cette mystérieuse péninsule, — et de pénétrer s'il est possible jusqu'à Mahrah, où sont les restes de la tribu primitive d'Ad, qui parle, comme vous le savez, une autre langue que l'arabe, une langue qui du temps d'Abraham était celle de l'Arabie Heureuse. — Je devrai cependant faire un assez long séjour aux environs de la Mecque, — en sorte que notre correspondance ne sera point interrompu de si tôt. Pendant mon voyage, les traductions du *Kitâb-alickd* seront suspendues, à moins que M. Perron n'en prenne la suite; mais la chose véritablement importante, l'impression du texte, marchera toujours, si Dieu conserve le *schaykh Mouhammed*: c'est la condition *sine quâ non*; car je ne connais personne au Caire qui puisse le remplacer, — et c'est peut-être le seul homme de l'Orient qui se soit voué à la restauration des anciens monuments de la littérature arabe.

Quel que soit le sort qui m'attende en Arabie, je quitte l'Égypte avec une pensée consolante, celle d'y avoir ressuscité les études historiques. Bien convaincu de l'impossibilité où j'étais de faire face à tous les manuscrits qui sollicitaient mon attention, j'ai engagé récemment deux savants laborieux, M. Perron et le sayyid Ahmad de Raschîd (Rosette), à consacrer une partie de leur temps aux recherches qui m'occupent. Ils ont répondu à mon appel avec l'entrain et la bonne volonté de gens qui aiment la science pour elle-même, non pour eux. Aussi leur laissé-je en partant presque tous

mes livres. Ils se réunissent et continueront de se réunir tous les samedis avec le schaykh Mouhammed pour lire et commenter ensemble les textes antiques; et je ne crois pas m'abuser en considérant ces trois hommes comme le noyau d'une société, et mes livres comme le noyau d'une bibliothèque destinées à sauver de l'abrutissement un peuple qui comprend les jouissances intellectuelles tout aussi bien que celles du corps, et déploierait dans l'ordre moral l'immense supériorité qui le distingue dans l'ordre sensitif, s'il parvenait à reconnaître que le premier est la sauve-garde du second.

Je compte sur le paragraphe suivant pour me faire pardonner le sentiment d'orgueil ou de vanité (ne disputons pas sur les mots) qui perce dans le précédent.

Parmi les contre-sens que j'ai commis dans mes premières traductions de compte à demi avec le schaykh Mouhammed-Ayyâd, il en est un si grossier et si ridicule, que je regarde comme un devoir impérieux de le signaler immédiatement à l'attention de mes lecteurs.

J'ai dit, page 37 : « Zouhayr était un chef hardi, « etc.; il partit donc pour la montagne, etc. pour « *tâcher d'obtenir la pluie avec des bourrées d'épines et* « *d'ouschar;* » et dans une note très-savante j'explique l'usage de ces bourrées. Cette note est fidèlement extraite d'un manuscrit fort ancien sur les *priorités de tout genre*, et je ne doute pas qu'elle n'ait une grande valeur intrinsèque; mais malheureusement

elle n'est point en son lieu, attendu qu'il ne s'agit pas de bourrées dans le texte d'Ibn-Abd-rabbouh. Voici ce texte, tel que nous l'avons lu en dernier lieu, après avoir retrouvé dans le *Kitâb-alaghâniyy* la tradition qui fait le sujet de la journée de Nafrâwâf :

يَرِيغُ الْغَيْثَ فِي عَشْرَاوَاتٍ وَشَوْلٍ

Au lieu de شَوْل, nous avons lu شَوَّاك (épines), ce qui nous avait conduit à voir dans عَشْرَاوَات un pluriel de عَشْر (aselepias procera), et à prendre يَرِيغُ الْغَيْثَ dans le sens de « chercher à obtenir de la pluie. » Le véritable sens de ces deux derniers mots est celui-ci : « pour chercher les lieux fertilisés par la pluie, » c'est-à-dire « les meilleurs pâturages. » Les objets que nous avons pris dans l'éloignement pour des bourrées d'ouschar étaient des chamelles au dixième mois de leur gestation ; et ceux que nous considérons comme des bourrées d'épine étaient des chamelles dans le septième ou le huitième mois de leur gestation, شَائِلَة, pluriel شَوْل. Ainsi le roi Zouhayr, homme de bon sens, menait paître ses chamelles dans les meilleurs pâturages et ne songeait nullement à attacher des bourrées aux queues des vaches pour faire venir la pluie en y mettant le feu. — La morale de ce paragraphe est qu'il faut lire avec défiance les livres traduits de l'arabe, alors même qu'on est sûr de la bonne foi du traducteur.

F. FRIENEL.

P. S. Ahmad-effendi, après avoir assisté à notre séance

du samedi, propose d'imprimer la totalité du *Kitáb ulaghá-niyy*, à condition que la Société asiatique voudra bien entrer pour moitié dans les frais. L'exemplaire du schaykh Djazáirly (ex-mufti d'Alger) servira de base à son travail. C'est un manuscrit beau et très-correct.

(La suite dans un prochain numéro.)

ANALYSE

Des grammaires hindoustani originales intitulées صرف اردو *Sarf-i urdú* et قواعد زبان اردو *Cawáid-i zabán-i urdú*.

« Au milieu des diverses langues du monde, l'hindoustani est, à cause de sa beauté, une mine d'excellence. »

Sarf-i urdú, pag. 8.

Outre les nombreuses grammaires hindoustani qui sont dues aux Européens, il y en a aussi qui ont été écrites en persan ou en hindoustani par des naturels de l'Inde. Parmi ces dernières, deux seulement, écrites en hindoustani, ont été imprimées, et toutes les deux à Calcutta : l'une en vers, le *Sarf-i urdú*, (les accidents de l'hindoustani) l'autre en prose, le *Cawáid-i zabán-i urdú*, (les règles de la langue hindoustani). Mais elles sont presque inconnues en Europe, et toutefois comme les orientalistes qui ont publié des grammaires hindoustani les ont rédigées d'après le système latin, l'analyse de ces productions originales peut former un appendice à leurs travaux et les compléter en quelque sorte.